PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
2105 ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 8 janvier 2019 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : Mme Lyne Martel, Mme Kim Elbilia, Mme Mélanie Lampron, M. André Cyr et M. André Benoit, tous formant quorum sous la présidence du maire M. Luc Diotte.

Absente : Mme Anne-Marie-Lareau

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte.

3018-19-01-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE
Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

3019-19-01-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION
1- Ouverture de l'assemblée.
2- Approbation de l'ordre du jour.
3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté
4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du budget du 14 DÉCEMBRE 2018
5.0- TRÉSORERIE :
5.1- Liste des comptes à payer au 31 décembre 2018
5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1er au 31 décembre 2018 à être entérinés
5.3- Registre des salaires versés du 2 décembre au 31 décembre 2018
5.4- MMQ_Groupe ULTIMA INC.- Renouvellement assurance 2019 au montant de 19 043.00$
5.5- Régie intermunicipale de la Lièvre- Quote-Part 2019- Autorisation paiement 4 échéances-
5.6- Régie intermunicipale de la Lièvre- Immobilisation des BFS 2019- Autorisation paiement 4 échéances-
5.7- Ville d'agglomération de Mont-Laurier- Quote-Part 2019- Autorisation paiement 3 échéances
5.8- ADMQ- Renouvellement adhésion et assurance 2019- Directrice générale au montant de
5.9-PG Solutions-Renouvellement contrat entretien modules ADMINISTRATION ET TAXATION 6 335.13$
5.10- PG Solutions- Renouvellement contrat entretien modules URBANISME- 1 747.62$
5.11- Modellium- Renouvellement contrat entretien modules URBANISME 201.21$
5.12-MRCAL- Quote-Part 2019- Autorisation paiement 2 échéances-
6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
6.1- EPSJ- Demande de bourses d'étude – 350.00$
6.2- Fédération québécoise des municipalités – Adhésion 2019- 1 199.40$
6.3- Québec municipal- – Adhésion 2019- 193.51$
6.4- Taxes dues depuis plus de deux ans- Autorisation de transmission à Me Roger Rancourt pour perception.
7.0- TRAVAUX PUBLICS :
7.1- TECQ- 2014-2018- Programmation révisée- Résolution
08- LOISIRS ET CULTURE :
8.1- Journée de neige 9 février 2019
8.2- Comité Grand Prix VTT sur glace- - Course sur le lac- 18 février 201- Demande de matériel et cabane à pêche
8.3- Emploi Canada été 2019-Autorisation présentation de deux demandes pour camp de jour
8.4- Ministère de la Famille – Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019- 4 255.00$
9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :
9.1- CCU- Dérogation mineure pour le 1040 chemin de la Presqu'Ile.
10- RÉGIES- COMITÉS ETSÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE:
10.1- RIDL- Calendrier de collecte 2019-
10.2- MDDELCC- Programme redevance sur la gestion des matières – Dépôt redevance 2018- 8.664.30$.
11- Période de questions.
12- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3020-19-01-4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 14 DÉCEMBRE 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 14 décembre 2018 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3021-19-01-5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 DECEMBRE 2018

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION		
Pierrette Léonard	64.80 $	
Dépanneur Lac-des-Iles	249.65 $	
Papeterie des H-Rivières	74.42 $	
Énergie et Ressources naturelles	16.00 $	
Roger Rancourt	293.19 $	
MRC Antoine-Labelle	287.49 $	
Démarreur Mont-Laurier	31.40 $	
Municipalité Ferme-Neuve	33.66 $	
Dir Ressources Financières & Matérielles	77.03 $	
IGA Tellier	270.09 $	
Visa	216.27 $	*1 614.00 $*
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Centre d'Hygiène	221.27 $	*221.27 $*
VOIRIE (courant)		
Dépanneur Lac-des-Iles	575.35 $	
Angélina Grenier	250.00 $	
Gilles Diotte	50.00 $	
Carrefour Industriel	209.05 $	
RIDL	7.50 $	
GARAGE		
Mont-Laurier Propane	559.50 $	
Métal Gosselin	89.64 $	
Rona	74.51 $	
Carrefour Industriel	313.30 $	
Location L.A. Pelletier	3 546.66 $	
Métal Gosselin	28.28 $	
Atelier d'Usinage Mont-Laurier	576.94 $	
Centre du Camion	448.80 $	
Rona	74.06 $	
Nortrax	47.81 $	
Pièces d'Auto Léon Grenier	15.91 $	*6 867.31 $*
PATINOIRE		
Dépanneur Lac-des-Iles	38.99 $	
Métal Gosselin	739.53 $	
Home Hardware	37.93 $	
FÊTE BÉNÉVOLES		
Marché Leblanc	58.63 $	
Visa	278.65 $	
Trophées Mont-Laurier	83.36 $	
DÉPOUILLEMENT NOËL		
Dépanneur Lac-des-Iles	33.20 $	
NOUVEAUX HORIZONS		
Visa	58.64 $	
Papeterie des Hautes-Rivières	66.07 $	
PFM MADA		
Santinel	2 212.12 $	
LOISIRS		
Imprimerie Boutiqu'à Lettres	112.11 $	
BIBLIO		
VISA	17.49 $	*3 736.72 $*
AQUEDUC		
Serv Env. Lussier	1 483.18 $	
Groupe Environex	58.18 $	*1 541.36 $*
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		*13 980.66 $*

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

3022-19-01-5.2 - LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 31 DECEMBRE 2018 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Monsieur le conseiller André Benoit, appuyé par Mme la conseillère Mélanie Lampron, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCES D à être entérinés du 1er au 31 décembre 2018

Gisèle Lépine Pilotte	03-12-18	13672		2 070.20 $
Agence des Douanes & du Revenu du Canada	10-12-18	13673	ACCÈS D	3 134.85 $
Ministère du Revenu du Québec	" "	13674	ACCÈS D	7 524.43 $
Syndicat Lièvre Sud (CSN)	" "	13675		455.87 $
Hydro-Québec	" "	13676	ACCÈS D	571.51 $
Bell Mobilité	" "	13677	ACCÈS D	26.82 $
Liste des comptes à payer 31 DÉCEMBRE 2018	*12-12-18*	***13678 À 13711***		***29 327.93 $***
Visa Desjardins	" "	***13710***	*ACCÈS D*	***77.47 $***
CCU	18-12-18	13712 À 13715		200.00 $
Gisèle Lépine Pilotte	" "	*13716*		74.50 $
Télébec	20-12-18	13717	ACCÈS D	720.67 $
Ministère du Revenu du Québec	21-12-18	13718	ACCÈS D	10 363.11 $
Agence des Douanes & du Revenu du Canada		13719	ACCÈS D	4 288.90 $
Syndicat Lièvre Sud (CSN)	" "	13720	ACCÈS D	666.47 $
				59 502.73 $

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

3023-19-01-5.3 REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 25 NOVEMBRE AU 29 DÉCEMBRE 2018

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé Madame la conseillère Lyne Martel, d'approuver registre des salaires à être entérinés du 25 novembre au 29 décembre 2018

Semaine du 25novembre au 1er décembre 2018	4 698.52 $	10 transactions
Rémunérations conseil décembre 2018	3 928.42 $	7 transactions
Semaine du 2 décembre au 8 décembre 2018	4 547.22 $	10 transactions
Semaine du 9 décembre au 15 décembre 2018	5 855.11 $	12 transactions
Semaine du 16 décembre au 22 décembre 2018	6 063.28 $	11 transactions
Semaine du 23 décembre au 29 décembre 2018	6 275.14 $	11 transactions
DÉCEMBRE	31 367.69 $	

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

3024-19-01-5.4 MMQ GROUPE ULTIMA INC.- RENOUVELLEMENT ASSURANCE 2019 AU MONTANT DE 19 043.00$

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 19 043.00$ taxes incluses à l'ordre de Groupe Ultima inc. en paiement du renouvellement d'assurance pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3025-19-01-5.5 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA LIÈVRE- QUOTE-PART 2018- AUTORISATION PAIEMENT 4 ÉCHÉANCES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et la Ville d'agglomération de Mt-Laurier ont signé une entente de délégation de compétence de l'agglomération de Mt-Laurier à la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles en matière de traitement des quotes-parts de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ;

Attendu que la quote-part 2019 de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'élève au montant de 98 516.00$.

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que la directrice générale soit autorisée à effectuer le paiement en quatre versements égaux de 24 629.00$ à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et ce, aux dates d'échéances fixées pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3026-19-01-5.6 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA LIÈVRE-IMMOBILISATION DES BFS 2019- AUTORISATION PAIEMENT 4 ÉCHÉANCES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et la Ville d'agglomération de Mont-Laurier ont signé une entente de délégation de compétence de l'agglomération de Mont-Laurier à la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles en matière de traitement des quotes-parts de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ;

Attendu que la quote-part 2019 en immobilisation des BFS de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'élève au montant de 5 921.00$.

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la directrice générale soit autorisée à effectuer le paiement en quatre versements égaux de 1 480.25$ à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et ce, aux dates d'échéances fixées pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3027-19-01-5.7 VILLE D'AGGLOMÉRATION DE MT-LAURIER – 109 770.00$ QUOTE-PART 2019 - AUTORISATION PAIEMENT 3 ÉCHÉANCES

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la directrice générale soit autorisée à faire trois paiements de 36 590.00$ à la Ville d'agglomération de Mont-Laurier, représentant la quote-part pour l'année 2019 de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et ce, pour les échéances du 1er avril, du 1er juillet et du 15 septembre 2019 pour un montant global de 109 770$.

ADOPTÉE

3028-19-01-5.8 ADMQ- RENOUVELLEMENT ADHÉSION ET ASSURANCE 2019- DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé *par* Madame la conseillère Lyne Martel que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 880.33$ taxes applicables incluses à l'ordre de l'Association des directeurs municipaux du Québec en paiement de son adhésion et assurance pour l'année 2019

ADOPTÉE

3029-19-01-5.9 PG SOLUTIONS- RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN MODULES ADMINISTRATION-TAXATION- 6 335.13$

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 6 335.13$ taxes incluses à l'ordre de PG Solution en paiement du renouvellement du contrat du logiciel de comptabilité et taxation pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3030-19-01-5.10 PG SOLUTIONS- RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN PERMIS- 1 747.62$

Madame la conseillère Lyne Martel propose appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil municipal que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 1 747.62$ taxes incluses à l'ordre de PG Solution en paiement du renouvellement du contrat du logiciel de gestion des permis pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3031-19-01-5.11 MODELLIUM- RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN MODULES URBANISME 201.21$

Madame la conseillère Lyne Martel propose appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil municipal que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 201.21$ taxes incluses à l'ordre de MODELLIUM en paiement du renouvellement de la licence d'utilisation pour V+ACCEL pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3032-19-01-5.12- MRCAL- QUOTE-PART 2019- 64 545.00$ AUTORISATION PAIEMENT 2 ÉCHÉANCES 1ER MARS ET 1ER JUILLET 2019

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que la directrice générale soit autorisée à effectuer en deux versements la quote-part 2019 au montant de 32 272.50$ chacun à la MRC d'Antoine-Labelle et ce, aux dates d'échéances fixées au 1er mars et au 1er juillet 2019

ADOPTÉE

3033-19-01-6.1 EPSJ- DEMANDE DE BOURSES D'ÉTUDE – 350.00$

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que le conseil de la municipalité autorise le versement d'un don de 350.00$ à l'École polyvalente St-Joseph dans le cadre du programme « Bourses d'études 2019» Et que cette bourse soit remise à une personne résidant sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3034-19-01-6.2 FEDERATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS- RENOUVELLEMENT 2019 - 1 199.40$

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que le conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 1 199.40$ taxes incluses à l'ordre la FQM en paiement du renouvellement pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3035-19-01-6.3 QUÉBEC MUNICIPAL- RENOUVELLEMENT 2019 – 193.51$

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que le conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 193.51$ taxes incluses à l'ordre de Québec Municipal paiement du renouvellement pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3036-19-01-6.4 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES-TAXES IMPAYÉES-AUTORISATION POUR COLLECTE PAR AVOCAT

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé Monsieur le conseiller André Cyr que la directrice générale soit autorisée à mandater Me Roger Rancourt avocat afin de percevoir les taxes en retard de plus de 2 ans pour un montant maximum de 106 931.83$. Et que la directrice générale est autorisée à retirer de ce montant, tout montant perçu d'ici le 23 janvier 2019. Et à transmettre à Me Rancourt les données relatives à ce dossier.

ADOPTÉE

3037-19-01-6.5 CAISSE DESJARDINS DU CŒUR DES HAUTES-LAURENTIDES– AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DU FINANCEMENT TEMPORAIRE EN ATTENTE DE SUBVENTION

ATTENDU QUE suite à l'annonce de l'obtention d'une subvention de 201 130.00$, pour le projet de reconstruction de la patinoire;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés et que la municipalité a procédé aux paiements des dits travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles est toujours en attente du versement de la subvention;

ATTENDU QU'un premier financement temporaire au montant de 200,000.00$ a été autorisé par le conseil municipal sous la résolution # 265-17-09-8.1-B et que ce terme vient à échéance le 11 janvier 2019;

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que selon l'article 1093 du CM, la directrice générale soit autorisée à demander, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, à la Caisse Desjardins Cœur des Hautes-Laurentides le renouvellement de l'emprunt temporaire sur billet au montant de 200 000.00$ pour une autre année, soit jusqu'au 11 janvier 2020. Et que la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tout document nécessaire à cette transaction.

ADOPTÉE

3038-19-01-7.1 PROGRAMME TECQ 2014-2018- RÉSO PROGRAMME DE LA TAXE D'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

La municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel et résolu que :

• la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

• la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

• la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux définitive jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

• la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

• la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

• la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

3041-19-01-8.2 GRAND PRIX VTT SUR GLACE-COURSE SUR LE LAC- 16 FÉV 2019- DEMANDE DE MATÉRIEL ET CABANE À PÊCHE

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise le prêt de l'équipement de signalisation requis et de la cabane à pêche, ainsi que des estrades pour la tenue de la Course de VTT sur glace du 16 février prochain.

ADOPTÉE

3042-19-01-8.3 EMPLOI ÉTÉ 2019- AUTORISATION PRÉSENTATION POUR UNE DEMANDE

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe Mme Josée Collard à présenter pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles une demande de subvention à Emploi Canada-Été. Le but étant de créer deux emplois dédiés au Camp de jour pour l'été 2019 et ce, pour une durée de 7 semaines.

ADOPTÉE

3043-19-01-9.1 CCU- DÉROGATION MINEURE POUR LE 1040 CHEMIN DE LA PRESQU'ILE

ATTENDU la demande de Monsieur Yves Piquette qui souhaite démolir un mur intérieur et isoler la véranda existante pour la rendre habitable à l'année pour le bâtiment principal situé au 1040, chemin de la Presqu'île, à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;

ATTENDU que le projet de monsieur Piquette ne porte aucun préjudice à ses voisins;

ATTENDU que la distance entre la véranda et la ligne des hautes eaux ne sera en rien modifiée;

ATTENDU qu'aucun agrandissement supplémentaire ne sera effectué et qu'aucune modification ne sera effectuée sur l'extérieur du bâtiment;

ATTENDU QUE le Comité consultative d'urbanisme fait une recommandation favorable portant le numéro #18-12-400 adoptée le 13 décembre 2018;

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la Municipalité de Saint-aimé-du-Lac-des-Iles accepte la dérogation mineure afin de régulariser la véranda isolée située au 1040 chemin de la Presqu'Ile

ADOPTÉE

3044-19-01-10.1 RIDL- CALENDRIER DE COLLECTE 2019

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a modifié le calendrier de la première collecte devant avoir lieu le mardi 1er janvier 2019 pour la devancer au lundi 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE cette information a été transmise à la direction de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles seulement en date du mercredi 19 décembre 2018

ATTENDU QUE la direction de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à procéder à un envoi postal particulier par code postal afin de prévenir les clients que les bacs noirs et verts seraient collectés le lundi 31 décembre 2018

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles réclame à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre une somme de représentant le montant coûtant pour l'envoi postal du changement de date.

ADOPTÉE

3045-19-01-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia la levée de l'assemblée régulière du 8 janvier 2019.

ADOPTÉE

Luc Diotte	Gisèle Lépine Pilotte
Maire	Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens du l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Luc Diotte